



Communiqué de Soutien aux salariés, en grève, des crèches de la Croix Rouge Française à Lyon

Contact : Virginie 06 68 65 10 75



Les salariés des neuf crèches de la Croix Rouge Française, à Lyon, sont en grève depuis le début de la semaine avec leur syndicat Force Ouvrière.

Une cinquantaine de professionnelles sont mobilisées depuis lundi pour revendiquer des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail.

Les salariés des crèches de la Croix Rouge Française comptent parmi les salariées en situation de précarité du pays, c'est inacceptable !

Après 22 ans d'exercice au sein des crèches Croix Rouge Française le salaire mensuel n'est que de 1 300€ net/mois !

La première Ministre Elisabeth BORNE, essaye de nous faire croire que sa priorité serait le pouvoir d'achat !

Dans son nouveau gouvernement elle vient de nommer Jean-Christophe COMBE, directeur de la Croix-Rouge depuis 2016, au poste de Ministre des solidarités.

Le gouvernement doit répondre dans les plus brefs délais aux salariés du secteur non-lucratif en débloquent les fonds nécessaires pour des augmentations de salaire avec l'augmentation immédiate de la valeur du point Croix Rouge et FEHAP.

Il doit attribuer le complément Ségur de 183€ net/mois pour l'ensemble des salariés du secteur.

Le Ministre COMBE doit intervenir auprès de la direction de la Croix Rouge Française pour sortir de ce conflit. S'il ne fait pas, il indiquera très clairement que la volonté du gouvernement n'est pas d'améliorer la situation, mais bien au contraire, de continuer la casse sociale.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE apporte son soutien total aux salariés grévistes. Elle exige de la part de la direction de la Croix Rouge Française de répondre dans les plus brefs délais aux revendications légitimes des salariés en grève.

Le Secrétaire général
Franck Houlgatte

Paris, le 8 juillet 2022